

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 23 juillet 2026

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-six, à dix-neuf heures et trente-huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le dix-sept juillet deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mesdames Charlène BEAL-FERNANDES, Claire FELIX, Catherine JOURDAT, Sandrine MOURIER, Emmanuelle QUIBLIER, Perrine VEYRE, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Vincent MEDOC, Christophe PONCET, Bruno ROYER-FOUILLOUX, Serge THIVILLON.

Absents : Viviane JEANDROT, pouvoir à Mickaël BLACHON. Emmanuel PROTIERE.

Secrétaire de séance : Claire FELIX.

Délibération n°7 : (2026-037) : Approbation du nouveau règlement communal de la cantine et de la garderie

Suite à plusieurs difficultés rencontrées pour l'organisation du périscolaire (cantine et garderie), la commission éducation réunie le 2 juin 2026 a étudié la modification pour adaptation du règlement municipal du périscolaire.

Le règlement intérieur pour la restauration scolaire et le périscolaire doit être actualisé pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article. L212-4 ;

Considérant l'existence d'un service périscolaire au sein de la commune ;

Considérant l'existence d'un système de réservation en ligne pour les services de restauration scolaire et périscolaire ;

Considérant la nécessité de formaliser et actualiser les conditions d'accès et d'utilisation à ces services par un règlement intérieur ;

Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur (en pièce jointe) et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'APPORTER les modifications suivantes au projet de règlement intérieur :

- Création d'une boîte mail et d'un numéro de portable pour les ATSEM.
- Reformulation pour absence en cas de maladie.
- Refus des repas apportés de l'extérieur (sauf indication médicale écrite).
- Précisions sur les tarifs et les frais de fonctionnement.
- Précisions sur les créneaux de garderie et le jour de clôture des réservations en ligne.
- Précisions sur les modalités de sortie des enfants présents à la garderie.

D'APPROUVER le règlement intérieur pour la cantine et le périscolaire intégrant les modifications précitées ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit règlement ainsi modifié et tout document afférent.

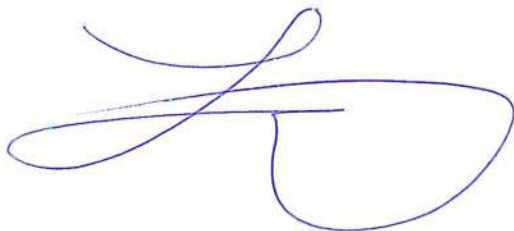
Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 23/07/2026

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 28/07/2026

et affichage en mairie le même jour

Pierre LETIEVANT,
Maire

A large, stylized signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Claire FELIX,
Secrétaire de séance

A smaller, more compact signature in blue ink, featuring a circular element and a few trailing strokes.